

<https://web.sntrscgt.fr/spip.php?article3177>

**EN BREF N°568 : Communiqué  
intersyndical de l'ESR : POUR  
LA DÉFENSE DU SERVICE  
PUBLIC DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR ET DE LA  
RECHERCHE POUR NOS  
SALAIRES, NOS EMPLOIS ET  
NOS CONDITIONS DE**

# TRAVAIL ET D'ÉTUDES ET CONTRE LA PRÉCARITÉ

- PUBLICATIONS - En Bref -

Date de mise en ligne : jeudi 16 septembre 2021

---

Copyright © SNTRS-CGT - Tous droits réservés

---

Communiqué intersyndical de l'ESR

# POUR LA DÉFENSE DU SERVICE PUBLIC DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE, POUR NOS SALAIRES, NOS EMPLOIS ET NOS CONDITIONS DE TRAVAIL ET D'ÉTUDES ET CONTRE LA PRÉCARITÉ. REJOIGNONS LA MOBILISATION INTERPROFESSIONNELLE DU 5 OCTOBRE !

La rentrée universitaire se déroule dans des conditions déplorables et donne lieu à des mobilisations des étudiant-es et des personnels à Rennes, Paris, etc. Elle révèle une nouvelle fois le sous-financement chronique des établissements, alors que le nombre d'étudiant-es continue d'exploser, que la nécessité d'une recherche publique forte n'a jamais été aussi criante. Pourtant, le gouvernement actuel persiste dans ses choix et fait fi des enjeux sociaux, des besoins et des souhaits de la jeunesse et des agent-es.

La dépense publique moyenne par étudiant-e ne cesse de baisser. Tandis que des milliers de jeunes sans inscription sont privés du droit d'étudier, les salles sont toujours surchargées et vétustes. Le sous-encadrement ne fait que s'accroître. La fatigue des personnels, à peine rentrés, est déjà palpable et les établissements n'hésitent plus à faire connaître leur incapacité à financer le recrutement de titulaires qui permettraient de remettre l'université et la recherche à flot et de revenir à des conditions de travail décentes.

Le nombre de contractuel-les et de vacataires sous-payé-es continue à progresser. Plutôt que de permettre un recrutement massif de titulaires, le gouvernement fait toujours clairement le choix de la précarité et de la casse des statuts avec les nouvelles formes de contrats issues de la Loi de programmation de la recherche (LPR). Les étudiant-es aussi font face à une précarité structurelle aggravée par la politique du gouvernement, qui ne veut même pas maintenir le ticket de restaurant universitaire à 1 Euro pour l'ensemble des étudiant-es.

Les restrictions budgétaires et la mise en concurrence systématique entre les équipes de recherche, entre les établissements, via le financement par appels à projet par exemple, conduisent aujourd'hui à de grandes inégalités : les subventions pour charge de service public varient du simple au double et les taux d'encadrement du simple au triple.

Les organisations signataires **soutiennent la journée d'action intersyndicale du 23 septembre aux côtés des personnels du service public d'éducation et de la formation. Elles appellent tous les personnels de l'ESR et tou-ttes les étudiant-es à participer à la journée interprofessionnelle du 5 octobre.**

Avec les signataires de l'appel interprofessionnel, nos organisations s'opposent à l'utilisation de la crise sanitaire par le gouvernement pour accélérer la remise en cause des droits et des acquis des salarié-es et des jeunes. Au lieu de donner les moyens d'exercer en toute sécurité, il attaque les libertés et sanctionne les salarié-es. Ce n'est pas acceptable.

**Le 5 octobre, elles appellent à se mobiliser par la grève et les manifestations dans le cadre de la journée interprofessionnelle pour défendre le service public, les salaires, les emplois, les droits des salarié-es et la protection sociale.**

Plus spécifiquement, en plus des motifs évoqués dans l'appel interprofessionnel, elles appellent à se mobiliser :

- " pour contrer le démantèlement du service public de l'ESR ;
- " pour le libre accès de toutes et tous à l'enseignement supérieur, la fin de la sélection et un droit effectif à la poursuite d'études ;
- " pour un plan d'urgence dans l'ESR avec une programmation budgétaire permettant le recrutement massif de titulaires et l'accueil sur site de toutes et tous les étudiant-es pour la totalité de leur formation ;
- " pour une réforme des bourses ambitieuse permettant l'autonomie des étudiant-es ;
- " pour la revalorisation indiciaire des salaires et des carrières des personnels et pour l'arrêt de l'individualisation des rémunérations et de la mise en concurrence des personnels ;
- " pour l'arrêt de la contractualisation des personnels et pour la titularisation de toutes et tous les contractuel-le-s sur mission pérenne ;
- " pour la défense des statuts et l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ;
- " pour de meilleures conditions de travail et d'études ;
- " pour une augmentation significative du financement récurrent des activités de recherche ;
- " pour les libertés académiques et la défense de tout le personnel de l'ESR.

**Signataires : CGT Ferc sup, CGT INRAE, SNTRS-CGT, FO ESR, SNASUB-FSU, SNETAP-FSU, SNESUP-FSU, SNCS-FSU, UNEF, L'Alternative, CJC, Sud Recherche, Sud Education**



**En Bref N°568 du 16 septembre 2021**